

Il est généralement admis, étant donné la taille et la nature de l'industrie du tourisme, que les mesures pouvant être adoptées par les gouvernements, en coopération avec le secteur privé, pour augmenter le nombre des touristes se rendant au Canada pourraient avoir des effets importants et favorables sur l'ensemble de l'économie.

11. Autres services

Rappelons que, ne disposant pas d'informations sur certains aspects de la situation prévalant au Canada, nous avons été obligés de limiter la portée de ce rapport. Mentionnons à titre d'exemple le franchisage, domaine sur lequel les Etats-Unis disposent d'une masse considérable de renseignements et qu'ils pourraient identifier comme un thème de négociations. Certains travaux ont été réalisés à cet égard pour le Groupe de travail; mais le Canada n'est pas préparé pour le moment à discuter de cette question. Les informations font défaut sur ce sujet, particulièrement en ce qui concerne les relations entre le commerce et ses incidences sur les intérêts canadiens.

Les services dans le domaine des pêches ont été pratiquement laissés de côté. En vertu de la politique établie en matière d'échanges d'équipages et de réparations de navires, le ministère des Pêches et Océans a négocié des ententes avec plusieurs pays étrangers prévoyant des transferts d'équipage pour les bateaux de pêche étrangers en les limitant au cadre d'un programme de réparation de navires dans un port canadien. Des efforts analogues sont en cours en ce qui concerne l'utilisation des services intérieurs des transporteurs aériens canadiens.

Un troisième aspect concerne l'inclusion, dans le cadre des négociations, des entreprises de services qui assurent la distribution des marchandises. Ces entreprises de distribution (vente en gros, courtage, vente au détail, etc.) jouent un rôle important dans les échanges internationaux mais leurs activités portent sur des marchandises plutôt que sur des services.

Les développements figurant dans les dix sections qui précèdent ne visent à offrir qu'une première approximation des intérêts du Canada au cas où les services feraient l'objet de négociations internationales. Plusieurs types de services n'ont pas été traités, bien que le Groupe de travail, pendant ses recherches, soit arrivé à la conclusion que toute étude préparatoire ultérieure devrait élargir son champ d'enquête. L'établissement de points de contact au sein de l'appareil gouvernemental aiderait l'industrie et les entreprises à faire valoir leurs points de vue de manière plus efficace.